



RALLYE D'AUTOMNE



21 et 22 OCTOBRE 2022

ADDITIF N° 1

COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS VHC – VHRS

Permis d'Organisation FFSA n° 578 du 24/08/2022

Le règlement particulier de l'épreuve est ainsi modifié.

Affichage Officiel :

Dématérialisé : sites CHRONO-LIVE – SPORTITY RA 2022 – FFSA

Publication des résultats : maximum 30 mn après l'entrée en parc du dernier concurrent

1.1 P Officiels

Voiture O VHC : Michel HAYET remplace Eric BOREAU

L'additif n° 1 de l'organisateur est entériné par le Collège.

Fait à Chatelaillon le 20 OCTOBRE 2022 et affiché à 13 h 25

Le Président du Collège	Membre du Collège	Membre du Collège
Roger DESMOULINS Licence n° 1110/4799	Francois MONATH Licence n° 16146/1110	Catherine CONDEMINÉ Licence n° 1018/56617
		